# Article 21 du Règlement

[Français]

Lors de ces manifestations, cinq manifestants arméniens auraient été tués par les forces de l'ordre, dépendant du ministère de l'Intérieur soviétique, et une trentaine d'autres auraient été blessés.

Mon bureau a rejoint l'ambassade soviétique ce matin qui s'est refusée à confirmer ou à commenter ces événements, bien que la télévision soviétique elle-même, captée par l'Agence France Presse, fasse état de manifestations sanglantes en république arménienne.

[Traduction]

Je voudrais exhorter le gouvernement de l'Union soviétique à manifester plus de compréhension à l'égard de doléances de la population arménienne qui me semblent bien fondées. J'offre mes sympathies à la collectivité arménienne pour les souffrances qu'elle endure en ce moment.

[Français]

#### L'ENVIRONNEMENT

LA DÉPOLLUTION DU FLEUVE SAINT-LAURENT

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral consacrera 110 millions de dollars à la dépollution du fleuve Saint-Laurent. Cela constitue la plus importante initiative du gouvernement fédéral en matière d'environnement au Québec.

Notre gouvernement reconnaît la valeur inestimable du fleuve Saint-Laurent, cet héritage vivant. La majorité des Québécois et Québécoises ont eu le plaisir de vivre à ses côtés, de l'admirer et de s'y baigner.

Monsieur le Président, je remercie au nom de tous les Québécois le premier ministre du Canada (M. Mulroney) et son ministre de l'Environnement (M. McMillan) pour cette heureuse initiative afin de faire renaître ce magnifique fleuve Saint-Laurent.

[Traduction]

## LES AUTOCHTONES

LE PROGRAMME DE FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL—LE RETARD DANS LE VERSEMENT DES CRÉDITS

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le programme de formation en milieu de travail du ministère des Affaires indiennnes et du Nord facilite grandement l'accès des autochtones au marché du travail. Le gouvernement a déclaré qu'il souhaitait favoriser l'autosuffisance des autochtones. Rien n'est plus important à cet égard que de fournir aux personnes les compétences voulues pour participer à la population active.

En dépit de ces belles intentions, certains de mes électeurs du Yukon, tant des employeurs que des aspirants stagiaires, me signalent que les crédits nécessaires au financement de ce programme pour l'exercice 1988-1989 font toujours défaut. Ce qui veut dire que les futurs stagiaires se tournent les pouces en attendant des postes de formation dans le domaine des affaires, de l'exploitation minière, des services gouvernementaux et de

l'administration des bandes. L'an dernier, le programme a accueilli plus de 100 stagiaires dont 95 p. 100 ont pu être placés en stage. En ce moment, 45 stagiaires pourraient être placés mais trois mois et demi après le début de l'année il n'y a toujours pas de crédits.

Le gouvernement fédéral s'intéresse-t-il vraiment à cette question? Ou bien s'intéresse-t-il davantage à faire adopter en toute hâte des mesures législatives pour tenter en vain d'impressionner l'électorat qu'à veiller à procurer des emplois aux Canadiens ordinaires?

# LES CATASTROPHES

LES DOMMAGES CAUSÉS PAR UNE TORNADE À EDMONTON—LE PAIEMENT DE L'INDEMNISATION FÉDÉRALE

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): Monsieur le Président, le 31 juillet 1987 une violente tornade a dévasté des quartiers d'Edmonton. Les pertes en vies humaines et les dommages matériels ont été énormes. Lors de catastrophes de cette ampleur, le gouvernement fédéral s'est toujours empressé de fournir des secours d'urgence sous de multiples formes.

Le matin du 2 juillet, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), le vice-premier ministre et président du Conseil privé (M. Mazankowski), les dirigeants de la SCHL et moi-même sommes allés sur place en hélicoptère des Forces canadiennes pour évaluer les dommages.

Le mois dernier, le ministre de la Défense nationale (M. Beatty) a présenté un chèque de 22 millions au gouvernement de l'Alberta à titre de compensation partielle pour ces dommages.

L'année précédente, le gouvernement fédéral avait versé 16 millions pour dédommager Edmonton de la désastreuse inondation de 1986.

Notre gouvernement se porte toujours au secours des Canadiens ordinaires quand un désastre s'abat sur eux.

• (1410)

[Français]

### LES LANGUES OFFICIELLES

LE PROJET DE LOI C-72

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, le vote sur les langues officielles d'aujourd'hui, où neuf députés du gouvernement se sont opposés à l'avancement des langues officielles, et où d'autres députés étaient absents ou se sont abstenus, la manifestation qu'on voit sur la Colline parlementaire, de citoyens qui s'opposent à l'avancement des langues officielles, et le discours de certains députés, hier, sur les amendements, surtout celui de Simcoe-Sud (M. Stewart), démontrent que, encore une fois, une partie de la population au Canada et surtout des parlementaires ne comprennent pas le Québec et le Canada, et ne comprennent pas l'histoire. Je pense que le but des langues officielles est de protéger les francophones, monsieur le Président, et j'ose espérer que des sanctions seront prises contre certaines personnes, parce que, pour nous les francophones, malgré le vote